

Réf: Dossier N° 061189

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRO BURKINA CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 221, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO BURKINA CI »

Objet : LA PRODUCTION , LA TRANSFORMATION ET L'EXPLOITATION , DES FRUITS ET LEGUMES

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES;
-EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 221, Ilot 36

Dirigeant(s) : M DOAMBA TIGA SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05697 du 08/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38991/GTCA/RC/2021 du 08/12/2021

